Note de frais des bénévoles

Année civile 2009

Je soussigné(e)

pas existant

demeurant

1 Rue des Mésanges 31400 toulouse

certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessous et les laisser à l'association

Dojo Burgien

1 rue du Docteur DUBY 1000 BOURG EN BRESSE

en tant que don.

Frais de déplacement

Tarif kilométrique appliqué pour le remboursement : 0.280

Date jj/mm/aaaa	Motif	Trajet	Kms parcourus	Total frais Kms	Coût Péages	Coût Repas C	oût Hébergemer	Total
2022-04-07	Réunion	Nancy - Metz	118	33.04	42.30	0.00	0.00	75.34 €
2022-04-07	Compétition régionale	Nancy - Essey Lés Nancy	20	5.60	0.00	13.00	0.00	18.60 €
2022-04-07	Compétition nationale	Nancy - Amiens	762	213.36	0.00	0.00	51.00	264.36 €
Montant total des frais de déplacements								358.3 €

Je suis licencié sous le n° de licence suivant : Licence n° 170

Montant total des dons :

358.3 €

Pour bénéficier du reçu de dons, cette note de frais doit être accompagnée de tous les justificatifs correspondants.

A Toulouse Le 07/04/2022

Signature du bénévole : existant pas

Partie réservée à l'association

 N° d'ordre du reçu : 2022

Remis le: 2022-04-07

Signature du trésorier :